



Compte rendu du 26 février 2022

La Ville de Rennes en coopération avec le Mouvement Associatif Rennais (MAR) et le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), ainsi qu'avec le soutien de Bug, s'engagent dans la révision de la Charte des Engagements Réciproques Ville/Associations. Celle-ci s'appuie sur des principes démocratiques partagés et sera l'aboutissement d'un travail de dialogue et de co-construction entre associations rennaises, élu.es et services de la ville de Rennes.

Ce second temps de rencontre a réuni une soixantaine de participant.es et avait pour thématique, la démocratie locale, plus particulièrement il a été sujet du bénévolat et de la gouvernance des associations.

Ce dernier s'est décliné en 4 ateliers :

- **Le pouvoir d'agir des bénévoles, citoyen.nes**
- **L'inclusion de toutes et tous au sein de la vie associative**
- **Valoriser et reconnaître l'engagement bénévole**
- **Les nouvelles formes de gouvernance associative**

Dans le souhait de poursuivre l'actualisation de la Charte des Engagements Réciproques, 2 autres ateliers sont également programmés :

- Mardi 15 mars - 18h30-21h : Jeu de Paume (12 Rue Saint-Louis) :
Développer et soutenir la vie associative
- Samedi 30 avril – 10h00-12h30 : À définir :
Responsabilité sociétale et environnementale des associations / Laïcité

LIEN D'INSCRIPTION : <https://bit.ly/CharteRennes>

SOMMAIRE

Synthèse atelier : Le pouvoir d'agir des bénévoles, citoyen.nes	p. 3
Synthèse atelier : L'inclusion de toutes et tous au sein de la vie associative.....	p. 4 à 5
Synthèse atelier : Valoriser et reconnaître l'engagement bénévole	p. 6 à 7
Synthèse atelier : Les nouvelles formes de gouvernance associative	p.8 à 10

Les synthèses se trouvant dans ce document ont pour vocation de retranscrire les propos des participant.es et ainsi contribuer à l'actualisation de la Charte. Néanmoins, elles ne constituent pas les engagements définitifs de cette dernière.

I- Synthèse atelier : Le pouvoir d'agir des bénévoles, citoyen.nes

Problématique : Comment soutenir davantage les nouvelles modalités d'engagement bénévole ?



1- Introduction :

L'objectif de cet atelier était de montrer/faire émerger des propositions d'actions qui permettraient de favoriser/faciliter l'engagement (soit via la collectivité, soit via les associations elles-mêmes).

2- Les propositions d'engagements pour la collectivité :

Proposer une banque de services adaptée à destination des bénévoles et des associations, ayant pour souhait de :

- Faire connaître l'offre associative
- Favoriser la réalisation de l'action associative (encourager les dynamiques associatives, la diffusion et l'essaimage de bonnes pratiques)

3- Les propositions d'engagements pour le secteur associatif :

- Proposer un accompagnement individuel aux bénévoles et être à l'écoute de ces derniers en réalisant des suivis de leurs engagements.
- Adapter l'offre de bénévolat aux contraintes et horaires des rennais et rennaises. CF. Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne:

"Chaque Rennaise ou Rennais, quels que soient son quartier d'habitation, son âge, sa situation sociale, son origine, son handicap, sa nationalité, le temps dont elle ou il dispose, doit pouvoir trouver une forme d'implication correspondant à ses souhaits. Le principe d'inclusion démocratique doit permettre la prise en compte des publics éloignés du débat dans les espaces de participation."

4- Propositions communes d'engagements :

- Faciliter ensemble l'engagement
- Écouter, s'adapter et innover, en intégrant un processus d'amélioration continue
- Faire connaître, vivre et améliorer l'annuaire associatif existant

5- Documents sources :

- SCOP Le Pavé "La Participation" : <https://bit.ly/38hc0tR>
- Site refugies.info recense les dispositifs d'accompagnement pour accueillir/accompagner les personnes réfugiées, traduire des démarches administratives, etc.
- L'engagement des jeunes : grandes tendances et retours terrain : [rapport Injep et actions Benenova](#)
- L'engagement associatif ouvert à tous Quelques clés pour une société plus harmonieuse et solidaire : [Rapport HCVA](#)

II- Synthèse atelier : L'inclusion de toutes et tous au sein de la vie associative

Problématique : Comment la ville et les associations favorisent-elles l'inclusion de toutes et tous dans la vie associative (initiatives, égal accès au bénévolat, instances de démocratie locale) ?



1- Définition de l'inclusion, présentée dans cet atelier :

La notion d'inclusion est pleinement liée à celle du pouvoir d'agir, de la montée en compétences de toutes et tous, visant à susciter l'autonomie des usagers par eux-mêmes (l'encapacitation). Pour s'inclure, ces derniers doivent pouvoir se mobiliser en participant, en développant des compétences spécifiques. Le terme d'inclusion était étendu dans cet atelier, comme l'ouverture d'espaces à des personnes qui en étaient auparavant exclus.

2- Les freins et blocages identifiés dans l'atelier :

▪ Les lieux participatifs :

Selon les participant.es présents, les lieux d'accueil collectif manquent souvent de simplicité et sont sociologiquement trop marqués. De plus, il a également été question de la difficulté pour les associations de faire se déplacer, de mobiliser, les Rennais et Rennaises dans divers quartiers. Les associations ont mis en avant un souhait de voir davantage émerger des lieux propices au développement de l'expression populaire.

- Les instances de gouvernance associative : La question de la parité dans les gouvernances actuelles a été mise en avant ainsi que la place des jeunes, dans les gouvernances.
- Le rôle et la place des bénévoles : La difficulté pour certaines personnes de s'approprier les initiatives des associations, par manque de confiance, de sentiment d'incompétence, a été identifiée comme un frein à l'inclusion de toutes et tous au sein de la vie associative. A la question de la mise en place de formations à destination des bénévoles, une limite a été apportée sur le statut de bénévole et la demande de plus en plus forte qu'il/elle acquiert de plus en plus de connaissances pour une meilleure compréhension du territoire. Cela renvoie également à la question de la mise en place de parcours individualisés, dans une organisation commune.

3- Pistes d'amélioration et propositions d'engagements des participant.es :

Engagements proposés dans l'atelier pour les associations :

- Placer la formation des acteurs associatifs comme moteur d'inclusion
- Valoriser les compétences acquises par l'utilisation des dispositifs (CEP - CPF - badges numériques)
- Tendre à des simplifications des cadres et des fonctionnements
- Tendre à ce que les instances dirigeantes soient représentatives du corps adhérent

Engagements proposés dans l'atelier pour la Ville :

- Simplification administrative (acteur d'inclusion) : ex. demande de prêt de matériels
- Soutien à la formation (avec des perspectives de reconnaissance)

Engagements communs proposés dans l'atelier :

- Co-construction de la politique publique avec les associations
- Droit à l'expérimentation, donc à l'erreur
- Favoriser les mises en commun des pratiques (inter-associations et entre la Ville et les associations)

III- Synthèse atelier : Valoriser et reconnaître l'engagement bénévole

Problématique : Quels sont nos freins vis-à-vis des dispositifs de valorisation des savoirs et savoir-faire bénévoles ? Quels engagements souhaitons-nous en tirer ?



1- Introduction de l'atelier

Le bénévolat séduit, il impacte nos sociétés, mais il est difficile paradoxalement d'être reconnu, valorisé en tant que bénévole (en dehors du milieu associatif). Les notions de savoir-être/savoir-faire sont à (ré)interroger.

2- Constat des participant.es vis à vis du bénévolat

Les participant.es ont mis en avant le fait que les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'engager, avec un souhait de mettre au profit des associations, les savoirs acquis lors de leurs études.

En ce qui concerne les actifs, l'analyse des personnes présentes à l'atelier étant qu'ils/elles s'engagent pour diverses raisons conjoncturelles : mal être au travail, besoin de se sentir utile, quête de sens. Le besoin de lien social transparait également.

De plus, les participant.es ont constaté une certaine évolution quant à la mobilisation des bénévoles, ils sont davantage entraînés à réaliser des missions de courtes durées (notamment chez les jeunes). Auparavant, les personnes s'engageaient bénévolement, sur une durée plus longue et au sein d'une seule association.

3- L'accompagnement et l'accueil bénévole

Les participant.es de l'atelier ont interrogé l'importance de l'intégration et de l'accueil du bénévole : l'accompagner, lui présenter les salariés, les autres bénévoles, un référent au sein de l'association, etc. De plus, les personnes ont souligné l'importance de la mise en place d'espaces d'échanges entre salarié.es et bénévoles dans la structuration du projet associatif et dans la place des membres du conseil d'administration. Il paraît également intéressant de mettre en place des points réguliers avec les bénévoles, afin d'échanger sur leur engagement.

Propositions et bonnes pratiques des participant.es à l'atelier :

- Valoriser les savoir-faire et être des bénévoles
- Visibilité et valorisation des bénévoles
- Être au plus près de leur identité, de leurs souhaits (ex : communication, photos etc.)
- Bien communiquer : informer sur la finalité collective des actions, de la mobilisation bénévole
- Être à l'écoute des propositions des bénévoles- bien prendre en compte leur force de proposition
- Produire systématiquement des attestations d'engagement bénévole (dates de la mission, tranches d'âge des personnes accompagnées, compétences développées...). L'association se doit de bien accompagner le parcours du bénévole, elle a pour rôle de faire un bilan des acquis avec le bénévole
- Pour les associations, valoriser financièrement dans les budgets, les temps des bénévoles. Cette valorisation du bénévolat doit être systématique dans les budgets en fonction de la nature des missions.
- Solliciter/Sensibiliser les entreprises privées à saisir et informer des différents droits attachés à l'exercice du bénévolat (*EX : les congés d'engagement et de représentation, le compte engagement citoyen, le Compte personnel de formation*)

4- Propositions d'engagements des participant.es :

- Engagement des associations à intégrer et mettre en action un parcours d'intégration et de valorisation du bénévolat
- Engagement de la collectivité à soutenir/ promouvoir des dispositifs, des outils de valorisation des bénévoles

5- Documents et informations sources :

- [Le badge numérique \(de l'association BUG\)](#)
- [Le Passeport Bénévole \(de l'association France Bénévolat\)](#)

IV- Synthèse atelier : Les nouvelles formes de gouvernance associative

Problématique : Comment adapter son mode de fonctionnement et de gouvernance en donnant plus de place à chacune des parties prenantes : élu.es, bénévoles, salariés, usagers et partenaires, et ainsi assurer une adhésion plus large au projet de l'association, à sa réalisation et à son pilotage ?



1- Introduction de l'atelier

Salarié.es et bénévoles : quelle implication ?

La participation des salariés à la gouvernance de l'association qui les emploie doit être strictement cadrée.

Si les uns et les autres jouent des rôles complémentaires dans la vie quotidienne d'une association, la présence de salariés dans un CA ou autre instance de décision peut entraîner des conflits d'intérêt.

Le salarié de l'association apporte une connaissance technique précieuse et peut être une force de proposition, notamment pour les administrateurs. Il peut aussi être impliqué indirectement dans la gouvernance d'une association.

Quelles instances de direction pour une association ?

Le schéma classique d'une gouvernance associative :

- Le Conseil d'Administration prend les décisions sur la vie courante de l'association en lien avec l'Assemblée Générale.
- Le bureau exécute ces décisions. Il peut également être force de proposition pour les administrateurs.

Le bureau est composé au minimum d'un président ou d'une présidente, d'un trésorier ou d'une trésorière et d'un secrétaire ou d'une secrétaire.

Pour rappel, il n'y a aucune obligation légale à fonctionner selon ce modèle : les associations ont la plus grande liberté de choisir leur mode de gouvernance.

Il peut aussi exister un système de commissions qui permet de partager les responsabilités.

Point de vigilance : ce système peut également devenir inefficace si multiplicité de sous commissions.

2- Les instances de direction/compétences

Les participant.es ont souligné l'importance dans une instance de direction, de partir des compétences de chacun.e.

Pistes d'amélioration et propositions des participant.es :

- Besoin et demande de formations sur différents aspects de la vie associative

3- Le plaisir dans la fonction de gouvernance d'une association

L'engagement dans un collectif pour agir ensemble et transformer le réel, se rassembler autour d'un centre d'intérêt commun, peut être une source de plaisir. Néanmoins, l'engagement associatif n'est pas toujours motivé par le plaisir. Il peut revêtir une dimension militante au service d'une conviction et de la défense de valeurs communes.

Pistes d'amélioration et propositions des participant.es :

- Favoriser les temps communs afin de connaître davantage les adhérents et leurs motivations, cela permet également une meilleure intégration des nouveaux venus.
- Mise en place d'une charte de bienveillance à la signature des bénévoles et des salariés

4- La fonction employeur

Lors de cet atelier le sujet de la fonction employeur a été mis en avant plus, particulièrement de la complexité de sortir de l'affect. En effet, certaines décisions peuvent être particulièrement difficiles, comme mettre fin à un contrat de travail.

Pistes d'amélioration et propositions des participant.es :

- Mise en place de plus de formations et d'accompagnements
- Favoriser la mutualisation et les échanges de pratiques inter-associatives.

5- L'engagement associatif

Les personnes présentes ont mis en lumière les habitudes de fonctionnement de certaines associations qui peuvent avoir pour effet un éloignement du public souvent jeune, qui souhaite davantage s'engager sur des actions ponctuelles. Ceci peut constituer non seulement un frein à l'engagement mais aussi au renouvellement des instances. Certaines personnes se retrouveront plus dans des collectifs informels, ne souhaitant pas se constituer en association. Ces derniers peuvent être source d'innovation et d'expérimentation vis-à-vis de l'engagement.

Pistes d'amélioration et propositions des participant.es :

- Favoriser l'accompagnement des collectifs
- Les associations doivent être à l'écoute des souhaits des habitant.es afin de favoriser l'engagement (moins de cadre, plus d'engagement ponctuel...).

6- Propositions de faire évoluer les pratiques dans les CA et les AG :

Pistes d'amélioration et propositions des participant.es :

- Les Conseils d'Administration : Une réflexion pourrait être engagée sur la mise en place de CA "flash" avec par exemple une seule question à l'ordre du jour, plus court qu'un CA traditionnel. Ces CA seraient plus fréquents mais favoriseraient la participation des administrateurs/administratrices intéressé.es.
- Les instances de direction pourraient également se réunir dans des lieux différents. Ceci pourrait avoir un effet dynamisant et permettre plus de participation (CA "de proximité").
- Favoriser la prise de parole : Définir un temps de prise de parole pour que chacun.e puisse s'exprimer et ainsi favoriser la prise de parole de toutes et de tous.
- La question de la fréquence, du contenu et de la durée des Assemblées Générale a été traitée dans cet atelier : l'objectif étant de s'interroger sur l'accessibilités pour les adhérents et ainsi leur permettre de se mobiliser davantage.
- L'utilisation du numérique : Réaliser des instances hybrides (présentiel et visio). Le mode "visio conférence", présente certains avantages afin de favoriser la participation des adhérent.es.

7- Le renouvellement des instances de direction :

Les participant.es ont mis en avant le fait que le renouvellement ou l'absence de renouvellement des instances de direction est étroitement liée aux notions de plaisir, chronophage, aux nouvelles formes d'engagement, etc. mais également à l'autocensure.

Pistes d'amélioration et propositions des participant.es :

- Favoriser les démarches d'"aller vers" des candidat.es potentiel.les, pour favoriser leur implication, mobilisation
- Mise en place d'un tuilage entre les membres sortant et membres entrant
- Pour le renouvellement des instances, comme des bénévoles d'une association, l'accompagnement individualisé est essentiel et permet de veiller au bien être de chacune et de chacun.